

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du jeudi 29 octobre 2026 à 10:30

Lieu : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES

SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR
Commissaires de Justice Associés - Office d'Aix-en-Provence
47 bis Boulevard Carnot, 13100 Aix-en-Provence
Tel : 04.42.38.02.16 - aix@huissiers-khpca.fr - www.encheres13.fr

Le présent catalogue peut faire l'objet de modifications jusqu'au moment de la vente. Les lieux indiqués correspondent aux lieux des visites et enlèvements prévus ; ils sont susceptibles de changement en cas d'impératif.

Les numéros d'articles figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

Condition de retrait : seront réputés abandonnés les biens non enlevés après les créneaux d'enlèvement. Ces derniers seront communiqués avant la vente.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

Consultez notre site : www.encheres13.fr

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
1	8E12E6CB-CA74-	Petit Lot de divers accessoires de plomberie et tuyauteries (Notamment : Raccords, vannes, machons, coudes de raccordement, fixations, robinets, raccords écrou, té de raccord...) Quantité env. une quarantaine unités. Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	30
2	DD49C2D4-7EC6-	Perforateur BERNER BHD 6-45 Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	50

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
3	DEA63222-0D2C-	Sertisseuse REMS LI-ION 22V Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	150
4	7FBD50F7-6B19-4	Station désembouage REMS - Type : 115800 - 1500W 230V 50Hz Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	300
5	FCCCD3FE-6B6C-	Véhicule Immatriculé FZ-026-NY , de Marque FIAT , Modele TALENTO, de couleur Blanc, de Genre CTTE, N° de Série ZFAFFL003M5169861, d'une puissance maximale de 88 Kw (120 CV), Puissance administrative 7 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 98148 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 28/05/2021 , Nbr de place assises : 3, en l'état, Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original, Véhicule avec 1 clé, Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	12000
6	946EB816-19EE-6	Véhicule Immatriculé 78-AKY-13 , de Marque PEUGEOT , Modele PARTNER, de couleur GRIS CLAIR, de Genre CTTE, N° de Série VF3GBRHYB96140089, Puissance administrative 8 CV Fiscaux, Energie GO, Date de première Immatriculation 15/06/2005 , Nbr de place assises : 2, En l'état : sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original ; Compteur affichant XX kilomètres (valeur indicative), Véhicule ave 1clé , Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	1200
7	6F7DE538-951C-D	Véhicule Immatriculé AL-129-MY , de Marque FIAT , Modele DUCATO FOU, de couleur BLANC, de Genre CTTE, N° de Série ZFA24400007722317, , Puissance administrative 8 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant :200356 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 02/11/2005 , Nbr de place assises : 3, En l'état, sans Contrôle Technique, Sans certificat d'immatriculation original (uniquement copie), Véhicule avec 1 clé , Nécessite (booster batterie pour démarrage). Emplacement : 75 chemin des Valladets 13510 EGUILLES -	800
31	68F50EBE-C0C8-	Véhicule Immatriculé EA-803-XS , de Marque RENAULT , Modele CLIO, de couleur BLANC, de Genre VASP, N° de Série VF15RBF0A53961994, Puissance administrative 4 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 151795 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 30/03/2016 , Nbr de place assises : 2, En l'état, Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original; Véhicule avec 1 clé. Ne démarre pas en l'état (notamment batterie). Emplacement : Marseille (13011) -	1800
32	C6D115F9-0C51-D	Véhicule Immatriculé EV-586-WW , de Marque RENAULT , Modele CLIO, de couleur BLANC, de Genre VASP, N° de Série VF15RBF0A59849889, , Puissance administrative 4 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 127006 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 20/03/2018 , Nbr de place assises : 2, en l'état Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original ; , Véhicule avec 1 clé, Ne démarre pas en l'état (notamment batterie et frein). Emplacement : Marseille (13011) -	1800
33	92C072C7-3A61-6	Véhicule Immatriculé EA-415-XS , de Marque RENAULT , Modele CLIO, de couleur BLANC, de Genre VASP, N° de Série VF15RBF0A54514024, Puissance administrative 4 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 127799 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 30/03/2016 , Nbr de place assises : 2, En l'état, Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original; , Véhicule avec 1 clé, Emplacement : Marseille (13011) -	2000
34	4E8D1499-336D-4	Véhicule Immatriculé EY-133-PN , de Marque RENAULT , Modele KANGOO, de couleur BLANC, de Genre CTTE, N° de Série VF1FW50S159991437, Puissance administrative 5 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 63392 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 27/06/2018 , Nbr de place assises : 2, en l'état Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original ; , Véhicule ave 1 clé. Emplacement : Marseille (13011) -	3200
35	0A39D1CF-76D2-9	Benne Ronde sur berce. Pas de plaque visible. Coloris rouge. Déclaré installé sur VOLVO - FM - CAMION- BENNE AMOVIBLE Emplacement : Marseille (13011) -	7000
36	847E7F86-B038-A	Godet squelette Classe T66 - TREVI BENNE 2021 - N° serie BE3241 Emplacement : Marseille (13011) -	800

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
37	42569B44-6AA8-7	Pelle MECALAC 8 MCR. N°131166 Numéro de série : MEC08MCRCG0131166 - Année 2016 - Nombre d'heures affichées : 6398,25 heures (valeur indicative) et accessoires : (4 godets + 1 feu de fourches + 1 brise roche) Emplacement : Marseille (13011) -	20000
38	6069DA5E-D296-1	Pelle Hydraulique LIEBHERR R936 NLC PIN : *WLHZ1147PZC037141* Année 2013. Nombre d'heures affichés : 9583 heures. + Godet SWA 66 (N° série 00-00015P05072044) Pour ce lot, prévoir en sus du montant d'adjudication et des frais, le coût du rapport technique de Framatec en date du 21/10/2026 d'un montant de 1039,20€ ttc, consultable sur demande. Emplacement : Marseille (13011) -	42000
100	AB850FB6-CB80-	Véhicule Immatriculé BQ-215-CV , de Marque MERCEDES , Modele 311 CDI 35, de couleur BLANC, de Genre CTTE, N° de Série WDB9036621R654776, Puissance administrative 7 CV Fiscaux, Energie GO, compteur affichant 402593 kms (valeur indicative), Date de première Immatriculation 12/08/2004 , Nbr de place assises : 3, En l'état, non roulant Sans Contrôle Technique, Avec certificat d'immatriculation en original; , Véhicule avec 1 clé, Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	400
101	1CA14746-E3BB-	1 chariot élévateur MITSUBISHI CATERPILLAR Type : V30D S/R : 5HB5499 Hauteur de levée : 4.80m Mât triplex 4800mm Fonctionnement : gaz avec 1 clé. Année : 2000 Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	700
102	80A40388-3936-5	3 bouteilles de gaz (env. 25kg) - quantité variable Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	60
103	7958FB9B-2451-9	1 conteneur Informations sur plaque : Date de fabrication : 2004 - GB/C 5469 BV/2003 - Type : 1AA-084A42G1G(A) Dimensions : env. 12.2x2.35x2.60m 40pieds. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	500
104	494F5195-F32A-0	1conteneur Informations sur plaque : Date de fabrication : 2005 - GB/C 6110 BV/2004 - Type : CX02-40CAI Dimensions env. 12.2x2.35x2.60m 40pieds. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	600
105	502326AB-65A3-1	1 transpalette avec balance intégrée - Capacité 2000kg Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	90
106	2900EFA7-3925-0	1 transpalette (couleur rouge) - Type AC25 Capacité 2500 kg - Année 2013 Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	70
107	0583DD81-7A92-F	2 chariots multi vario pliables Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	30
108	9BD63DD9-C03E-	1 ordinateur Unité centrale, écran plat, clavier et souris Ancien modèle Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	50

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
109	284D1E19-D3CE-01	ordinateur Unité centrale, écran plat, clavier et souris Ancien modèle Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	50
110	10381A68-9F61-A	Lot AL MAGOR notamment : Forêt anti-bavure, Pince tali, Pointon, Pince lèvres flat, Pointon et poussoir, Pince perforatrice, Pince super tali, Twist punch. Toutes dimensions et références. Quantité env. : 200 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	800
111	845C0470-EDF1-3	Lot AZUD GAINE SPRINT Notamment : AZUD SPRINT : 16 mm Epaisseur 200 espacement : 0,30 m débit : 1,1 L/h 2 900 m AZUD SPRINT : 16 mm Epaisseur 200 espacement : 0,40 m débit : 1,0 L/h 2 900 m Quantité env. : 84000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	980
112	06D76066-AEB7-	Lot AZUD GAG PC SYSTEM Notamment : AZUD PC SYSTEM : 20mm Epaisseur 1.20mm espacement : 1.00 m débit : 2.3 L/h 250m ; et AZUD PC SYSTEM : 20mm Epaisseur 1.20mm espacement : 0.75 m débit : 2.3 L/h 300m Quantité env. : 12000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	870
113	37606D91-F98C-0	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 20 mm – espacement 1.00 – Débit 1.6l/h – ep. 1.20mm -250m Quantité env. 17000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	1090
114	F370485F-8311-F5	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PCAS RD – 20 mm – espacement 0.75 – Débit 1.5l/h – ep. 1.20mm -250m Quantité env. 10000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	680
115	30F0B211-54D7-9	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 20 mm – espacement 0.5 – Débit 2.2/h – ep. 1.20mm -250m Quantité env. 13000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	1200
116	E285F709-AE86-5	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 20 mm – espacement 0.50m – Débit 1.0l/h – ep. 1.20mm -250m Quantité env. 7000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	500

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
117	5B1E7240-97A6-F	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16mm – espacement 1.00 – Débit 0.9l/h – ep. 1.10mm - 400m Quantité env. 4800 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	180
118	49BF7B6B-3BEA-	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.75 – Débit 1.1l/h – ep. 1.10mm -400m Quantité env. 11 200 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	540
119	4143FD5A-3E92-7	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.5 – Débit 1.5l/h – ep. 1.10mm -400m Quantité env. 27000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	1300
120	423A5BC7-5604-B	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.50m – Débit 1.5l/h – ep. 1.10mm -400m et AZUD PREMIER PC RD – 20 mm – espacement 0.75m – Débit 1.5l/h – ep. 1.10mm -250m Quantité env. 8400 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	380
121	8EBB777D-203A-	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.75 – Débit 2.3/h – ep. 1.10mm -400m Quantité env. 2000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	90
122	C5D221A9-7306-E	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.5m – Débit 0.9l/h – ep. 1.10mm -400m Quantité env. 1000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	90
123	9E385B5A-F29D-8	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16 mm – espacement 0.40m – Débit 0.9 l/h – ep.1.10mm -400m Quantité env. 2000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	120
124	BBCE0058-EE5A-	Lot AZUD GAG PREMIER PC AS Notamment : AZUD PREMIER PC RD – 16mm – espacement 1.00 – Débit 1.1l/h – ep. 1.10mm - 400m Quantité env. 2000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	90

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
125	68A0446C-0555-D	Lot AZUD GREEN TECH Notamment : GREENTEC PC – auto régulant – diam 16 – 2.0l/h espacement 0.5 m – 100m ; GREENTEC PC – auto régulant – diam 16 – 2.0l/h espacement 0.5 m – 50m ; GREENTEC – diam 16 – 2.0l/h espacement 0.5 m – 50m ; Tube PE NEOFLEX diam 16 sans goutteur noir -30m Quantité env. : 9000 mètres Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	500
126	46B7D6EF-D988-2	Lot AZUD MODULAR 100 Notamment : Filtres à tamis, filtres à disque Toutes dimensions Quantité env : 260 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	530
127	D3EA0A28-753D-	Lot BERMAD Mini Pilotes et Pilotes Notamment : Flotteurs horizontal plastique, ressorts pour pilotes (bleu, métal, gris, blanc), mini pilote PC Sharp X-MP 3W N PN16 Métal plastique, relai hydraulique, mini-pilote PC-30-A-P, mini pilote PC3Q-A-MP-2W, Mini pilote PC-3Q-A-P-2W Toutes dimensions Quantité env : 95 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	700
128	A4869414-9B99-7	Lot BERMAD PRV et PRF Notamment : Ressorts B, Q, D, B, A, (blanc, rouge, noir, jaune), régulateurs de pression PRV plastique ou bronze, Toutes dimensions Quantité env. : 800 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	1700
129	6B626DD3-0FE5-9	Lot BERMAD RACCORDS ET ACCESSOIRES Notamment : Coudes métal, tés métal, filtres prise de pression métal, filtres plastique, raccords plastiques, bouchons plastiques, manchons plastiques, mamelons métal, réduction métal, robinets plusieurs voies, Vannes 2 voies, sélecteur de pression métal. Toutes dimensions Quantité env. : 3400 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	730
130	7607F28A-FBCB-	Lot BERMAD SOLENOID Notamment : Solénoïde S402, S400, S 392 , embases plastique ou métal, Solénoïde seul 2 ou 3 voies S390, ressorts noirs. Toutes dimensions Quantité env. : 650 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	2490
131	EC64D5B3-35CC-	Lot BERMAD VANNE 900 Notamment : Vanne volumétrique avec tête magnétique DN50 ; et vanne volumétrique DN80 3' Quantité env. : 2 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	130

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
132	AAEC5C02-3370-	Lot BERMAD VANNE A AIR Notamment : Vannes à air automatiques, Vannes à air combinés, Vannes à air cinétique, Toutes dimensions. Quantité env. : 67 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	890
133	53EE90D2-D138-9	Lot BERMAND VANNE SERIE 100 Notamment : Vanne hydraulique série 100 avec ou sans limiteur de débit, Kits pistons hydrauliques et membranes. Toutes dimensions. Quantité env. : 80 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	2440
134	F04A9CF9-FAA4-	Lot BERMAND VANNE SERIE 200 Notamment : Vannes électriques ou hydrauliques, Programmeur GreenApp, Joints Vert, Kits membranes électriques ou hydrauliques. Toutes dimensions. Quantité env. : 450 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	950
135	CD973C3F-5EDC-	Lot BERMAND VANNE SERIE 350 Notamment : Vannes plastique de contre lavage en ligne ou en angle. Toutes dimensions. Quantité env. : 3 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	285
136	70CB9CD9-6F99-8	Lot BERMAND VANNE SERIE 400 Notamment : Vannes fonte hydraulique 405 taraudé ou brides, membrane S400, ressorts. Toutes dimensions. Quantité env : 95 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	1000
137	46046996-D3C6-1	Lot BERMAD VANNE SERIE 700 Notamment : 1 vanne. Coloris bleu. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	240
138	DFF0E8D6-A045-	Lot BERMAD COMPTEUR D'EAU Notamment : compteurs magnétique tangentiel Turbo IR-M tête magnétique à bride 2" et 4" Quantité : 2 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	85
139	9397265B-88EF-F	Lot CAUDAL 1 bobine PE HD 16 bars – diam 63 – env. 100m – Coloris noir. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	65

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
140	1EBE977A-59A8-	Lot ITM SERIE 100 + SERIE 200 + TANK <u>Notamment SERIE 100</u> : Filtre automatique hydraulique à tamis vertical PN10 6''Brides Tamis 130, Pièges à cailloux (2'', 3'' ou 4''), Filtres à tamis manuel, filtre à sale à crépine, filtre à tamis semi auto à brosse en angle, filtres à tamis manuel en angle, filtre à tamis en ligne (2'', 3'' ou 4''), Station filtre à sable automatique FCRDC-700-12VDC, filtre à tamis en ligne FY5' Toutes dimensions. Quantité env. : 20 unités <u>Notamment SERIE 200</u> : Filtre automatique hydraulique à tamis horizontal PN10 – 6''Brides 206 Horizontal DN150 -12VDC – 125 microns ; et Filtre automatique tamis ITM 204 Horizontal 12 VDC 125 microns Quantité env. : 2 unités <u>Notamment SERIE TANK</u> : Tanks fertiliseur vertical (60, 90 ou 120 L) Quantité env. : 3 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	5400
141	BDBD28E8-1028-	Lot NETAFIM 1 Notamment Gaine STREAMLINE 16.0mm – ép. 150 – espacement 0.40m – débit 1.0 l/h – 3500m ; Quantité env. : 250 000 mètres (4,5 palettes) et Gaine STREAMLINE 16.0mm – ép. 150 – espacement 0.20m – débit 1.0 l/h – 3200m Quantité env. : 120 000 mètres. (2,5 palettes) Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	3500
142	9B173586-DF74-C	Lot NETAFIM 2 Notamment : Gaine UNIRAM AS 20mm – espac. 1.00m Débit 1.0 l/h – ép. 1.20mm – 300m ; Quantité env. : 2000 mètres. (8 bobines) Notamment : Gaine TIRAN 20mm – espacement 1.00m – débit 2.1 l/h – ép. 1.20mm – 300m Quantité env. : 3900 mètres (13 bobines) Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	90

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
143	10092753-328A-D	Lot ODIS SERIE1000 + SERIE 189 + SERIE 2000 + SERIE 3000 + SERIE 4000 + SERIE 5000 + SERIE 6000 + SERIE 850 + SERIE 851 + SPARE PARTS <u>Notamment Série 1000</u> : Filtre T90°acier revetu polyester Double tamis inox 130 – P N10 (3’’ et4’’) Quantité env. : 2 unités <u>Notamment Série 189</u> : Clapet de pied vertical en acier revêtu polyester 4’’ Br DN100 Quantité : 1 unité <u>Notamment série 2000</u> : Filtres de sécurité 90° ou 180° Tamis inox , Br. DN80 ou 100 ou 250 Quantité env. : 17 unités <u>Notamment série 3000</u> : Filtres Y 180° acier revêtu polyester - spécial forage PN10 (2’’ ou 3’’) Quantité env. : 3 unités <u>Notamment série 4000</u> : Filtre à sable acier revêtu polyester - Crépine trapézoïdales – PN10 Toutes Dimensions. Quantité env. : 8 unités <u>Notamment série 5000</u> : Séparateur de sable hydrocyclone acier revêtu polyester. Cuve 10L ou 220L (BR 1 ’’, 3’’ ou 6’’) Toutes dimensions Quantité env. 6 unités <u>Notamment série 6000</u> : Kit complet d’injecteur hydraulique quantitatif de fertilisant PN10 (30,90 ou 220L) Quantité env. : 13 unités. <u>Notamment série 850</u> : filtre auto hydraulique métal 3’’ Br. DN80 – Tamis inox 130 PN 10 Quantité env. : 1 unité <u>Notamment série 851</u> : Filtre auto hydraulique T90° méta 1’’ Tamis inox 130 PN10 Quantité env. : 1 unité <u>Notamment SPARE PARTS</u> : Joints, tamis pour filtre, poignées pour filtre, couvercle pour filtre, Sacs de sable de filtration Odis en balsalte concassé 1.2 à 1.8mm 25kg, joint de fond filtres, joint de couvercles, raccords, té métal, bouchons caoutchouc . Toutes dimensions. Quantité env. : 500 unités. Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	18000
144	EC05921E-BF6B-	Lot de Tube PE Notamment : Bobines PE BD 4 bars – diam 50-100m Quantité env. 4 unités Emplacement : Impasse du Nid 13790 PEYNIER -	50

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
--------	------------	-------------	-----------

CONDITIONS DE VENTE

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la SELARL KALIACT HUISSIERS CÔTE D'AZUR ou d'une caution de 500€ en espèces

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononce du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 11,90% HT, soit 14.28% T.T.C.

correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité.

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accréditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué.

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
--------	------------	-------------	-----------

L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE. Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

ENLEVEMENT DES OBJETS OU DES MATERIAUX:

(prescriptions à remettre aux adjudicataires en deux exemplaires dont un à conserver signé et paraphé)

Les machines et leurs installations (réservoirs, tuyauteries, fosses, etc.....) sont vendues avec leur contenu :

L'acquéreur devra prendre en charge la vidange, le pompage, le conditionnement, le transport et le traitement des produits chimiques, huiles ou autres qu'elles contiennent et ce dans le respect de la législation et des règlements en vigueur. Il devra fournir tous justificatifs.

Sont exclus de la vente :

- Les bâtiments quelle que soit leur nature,
- Tous les organes scellés dans les bâtiments
- Les réseaux de protection d'incendie et le réseau éclairage dûment identifiés
- Toutes les parties considérées comme immeuble par destination
- Les transformateurs de tous types (à huile, secs, etc.....) qu'ils soient attachés aux bâtiments ou aux machines
- Les cellules électriques
- Les armoires électriques qui ne seraient pas liées exclusivement aux machines
- Tous les matériels portant une étiquettes "PAS A VENDRE"

Il est interdit aux acquéreurs de revendre sur place tout ou partie des lots.

Préalablement aux opérations de démontage, les acquéreurs devront obtenir toutes les autorisations nécessaires notamment administratives ou réglementaires.

Les acquéreurs devront souscrire une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile pour tous les risques liés notamment à l'enlèvement, au démontage, à la manutention et au transport des installations et du matériel. Cette police devra également couvrir les dommages et leurs conséquences qui pourraient être causés aux immeubles et aux tiers. Cette garantie devra aussi couvrir tous les risques liés à l'environnement.

Les acquéreurs assumeront la responsabilité de leurs préposés, de tout éventuel sous-traitant et toute éventuelle personne physique ou morale qui interviendrait sur le site avec leur accord fut il tacite.

Les acquéreurs devront notamment s'assurer de la non dégradation des sols et des bâtiments, que ces dégradations soient de leur fait ou celui de tiers.

A cet effet, ils mettront en oeuvre tout moyen qu'ils jugeront nécessaire.

Les frais de démontage et les dommages de toutes sortes pouvant en résulter sont à la charge des adjudicataires.

Les acquéreurs devront enlever leurs lots dans les règles de l'art, il ne devront en aucun cas porter atteinte aux immeubles ainsi qu'à l'état des sols.

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
--------	------------	-------------	-----------

L'enlèvement devra se faire dans le respect de la législation en vigueur notamment en matière de Sécurité et du Droit du Travail ainsi que du Code de l'Environnement.

Il est fait interdiction à toute personne de :

- Consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte de l'usine
- Fumer sur l'ensemble du site
- D'utiliser tout matériel ou équipement l'usine
- D'utiliser les monte charges
- D'utiliser ou de se raccorder au réseau électrique existant

Les seules véhicules autorisés à circuler sur le parc de l'usine seront ceux affectés au chargement des matériels vendus. Aucun véhicule ne devra être stationné le long des bâtiments.

Les adjudicataires ne pourront prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de la maçonnerie.

Les acquéreurs devront prendre toutes les précautions utiles et notamment mettre en place tous les moyens et matériels de prévention des risques et de lutte contre l'incendie et la pollution.

Aucun produit ne devra être rejeté à l'égout (produits chimiques, huiles, etc...). Tous les déchets industriels (banals et spéciaux) générés par le démontage, l'emballage et la vidange des éléments de machine devront être éliminés par des sociétés agréées (pour les déchets industriels spéciaux, une copie des bordereaux de suivi des déchets industriels sera fournie). Les coûts d'élimination de ces déchets sont à la charge des acquéreurs. Le chantier devra être maintenu propre et les déchets récupérés (huiles de vidanges, produits chimiques, gravats, emballages, etc.....).

Travaux par points chauds : avant tout travail de soudure, de découpage ou nécessitant la mise en oeuvre d'une flamme, l'acquéreur devra disposer à portée de main d'un moyen de lutte contre le feu : extincteur approprié. Des écrans protecteurs seront judicieusement disposés pour éviter les coups d'arc au personnel évoluant à proximité. Le matériel de soudure et découpage utilisé devra être en parfait état.

L'utilisation de matériel de soudure et oxycoupage : les bouteilles, pleines ou vides, seront placées sur des chariots spéciaux ou stockées verticalement et amarrées pour éviter leurs chutes. Elles ne devront jamais être stockées près de sources de chaleur. Le matériel devra correspondre aux normes de sécurité en vigueur (clapet anti retour sur les liaisons gaz).

Pour les travaux effectués en hauteur, l'utilisation d'une nacelle ou d'une plate forme de travail sera prioritaire et le port de harnais de sécurité obligatoire. Si pour des raisons d'encombrement, l'utilisation de ces appareils n'est pas possible, il faudra prendre une échelle qu'il faudra attacher et se munir d'un harnais de sécurité dont le point d'ancrage est situé au-dessus de la tête.

Toute intervention sur une conduite, un raccord, une vanne, un câble ne devra être entreprise qu'après avoir pris toutes précautions en vue de garantir la sécurité des opérations.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjudgé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur

N° Lot	N° Article	Description	Estim.Bas
--------	------------	-------------	-----------

seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose généralement d'un délai de 30 jours à compter de la vente adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SELARL KALIACT HUISSIERS CÔTE D'AZUR 63 RUE EDMOND POUPE BP 17 83601 FREJUS CEDEX comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.<Etud_Ad